

« Beaucoup de secteurs vont connaître un effet de rattrapage », Bertrand Thimonier (Président-Fondateur d'Adviso Partners)

ENTRETIEN. Alors que l'Etat commence à évoquer la fin des aides qui alimentent l'économie depuis un an, le gouvernement va appliquer une « dégressivité progressive » pour ne pas casser la reprise. Dans un entretien à La Tribune, Bertrand Thimonier, président-fondateur d'Adviso Partners, une banque d'affaires spécialisées dans les fusions et acquisitions d'ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire), analyse l'impact de la pandémie par régions, entreprises et secteurs, et l'évolution de leur activité dans les mois à venir.

Propos recueillis par Margaux Fodéré

28 Mai 2021, 13:26

4 mn



Bertrand Thimonier est le Président-Fondateur d'Adviso Partners créé en 2015. (Crédits : Reuters)

LA TRIBUNE - Comment se porte le marché des fusions et acquisitions d'ETI depuis la crise Covid ?

BERTRAND THIMONIER - Ce marché a diminué globalement de 7% sur la période 2019-2021 alors qu'il avait progressé en taux de croissance annuel moyen de 15% sur la période 2015-2018. C'est finalement un très bon chiffre compte tenu de l'énorme coup de froid qui avait tout stoppé entre mars et juin 2020.

En fait, seules les entreprises qui opèrent sur des secteurs « Covid-résistants », comme le numérique et la santé, ont réalisé des transactions, soit environ un tiers des volumes. Aujourd'hui, ces secteurs connaissent une forte appétence de la part des acteurs du "private equity" qui disposent de montants importants à investir :

cette année, 18,5 milliards d'euros ont été levés et 17,8 milliards d'euros ont été investis dans l'économie française. Nous vivons ainsi un phénomène de polarisation car la hausse du nombre d'acheteurs industriels et du "private equity" pour un même nombre de vendeurs entraîne une inflation des valorisations des PME-ETI.

Lire aussi 2 mn [Les PME franciliennes ont été les plus touchées par la crise en 2020](#) **Comment la crise a-t-elle affecté les régions ?**

Sur les transactions allant de 20 à 150 millions d'euros, les régions Ouest et Sud-Ouest ont progressé respectivement de 15% et de 9%, portées par les services informatiques et les secteurs de la santé. Par ailleurs, les entreprises qui avaient des clients partout dans le monde ont été portées par la reprise de l'activité en Asie au moment où l'Europe était confinée. A l'inverse, les régions Île-de-France et Sud-Est, qui représentent respectivement un tiers et un sixième du marché, ont connu notamment une baisse plus forte des transactions, de -9% et -16%.

Mais dans les mois qui arrivent, ces deux pôles, ainsi que les secteurs de l'hôtellerie, du tourisme et des loisirs, vont retrouver une bonne dynamique car les candidats acquéreurs vont retrouver l'aptitude à se projeter dans des projets de croissance. De même, les secteurs traditionnels, les produits et services industriels poussés par le gouvernement, et tout ce qui attire à la consommation domestique vont certainement connaître un redéploiement.

La crise a-t-elle redéfini le paysage économique français ?

Cette crise aura accéléré beaucoup de mutations, en particulier sur la consommation des produits de proximité. Par exemple, les grands distributeurs alimentaires cherchent à proposer toujours plus de marques régionales plus proches du consommateur, voire à les acquérir. Le Made in France aussi est reconnu dans le monde entier comme source de qualité et de sécurité. Pourtant, aujourd'hui nous nous sommes rendu compte de certains manquements sur des activités stratégiques pour le pays quand la production est sous-traitée à l'international. Pendant la crise, beaucoup de produits manufacturés n'ont pas pu l'être dans les délais à cause de dysfonctionnements de livraison. Le Fabless, modèle économique de référence autrefois, va certainement être remis en cause.

close
volume_off

Après la crise, un certain nombre d'activités vont donc être réindustrialisées en Europe, notamment dans la data, les médicaments et l'électronique. Des appels d'offres européens qui étaient jusque-là ouverts aux acteurs américains et asiatiques ne le seront plus demain.

Que pensez-vous des mesures prévues dans le plan de relance pour les TPE et les PME ?

Le gouvernement a pris les bonnes mesures dans un temps très court. Même si l'endettement gonfle, elles ont permis de sauver des pans entiers de notre industrie, qui est un élément déterminant pour notre économie et pour la cohésion sociale.

L'Etat a raison d'aider les TPE et les PME qui génèrent de l'emploi sur tout le territoire : c'est elles qui font le tissu économique de nos régions. En leur apportant des fonds propres, avec les banques de financement qui sont un poumon de la relance, il les aide à surmonter les crises mais aussi à se consolider en rachetant des concurrents. Ensuite, les fonds propres nourrissent l'investissement qui permet d'innover et ainsi d'optimiser la rentabilité. Je suis donc extrêmement positif sur la reprise : beaucoup de secteurs vont connaître un effet de rattrapage.

Comment le gouvernement a-t-il prévu la sortie progressive des aides aux entreprises ?

Le risque pour les entreprises des secteurs « Covid-touchés », c'est qu'un arrêt trop brutal des aides de l'Etat ne compromette leur rétablissement économique, et les pousse à la défaillance.

Leur activité repart d'abord par paliers à cause des contraintes sanitaires maintenues par l'Etat (50% pour les restaurateurs, 35 % pour les cinémas etc.). Par contre, elles font face de manière immédiate à l'accroissement de leur masse salariale. Pour les accompagner, le gouvernement a choisi d'appliquer une « dégressivité progressive » des aides et donc une sortie en sifflet. Par ailleurs, de nombreuses entreprises pourraient se retrouver en difficulté face à leurs premières échéances de remboursement du PGE car elles ne disposent pas encore du chiffre d'affaires suffisant pour commencer à rembourser le "mur de dettes" accumulé pendant la crise.

Propos recueillis par Margaux Fodéré